

Une production viticole 2023 estimée à 45 millions d'hectolitres

Selon les estimations établies au 1^{er} septembre 2023, la production viticole s'élèverait en 2023 à près de 45 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 2 % à celui de 2022. Elle se situerait au niveau de la production moyenne 2018-2022 (+ 1 %).

La situation des différents vignobles est toutefois contrastée. Les attaques de mildiou dans le bordelais et le Sud-Ouest et la sécheresse en Languedoc et Roussillon affectent le potentiel de récolte. Ailleurs, la situation est globalement favorable à la production malgré la présence du botrytis en fin de campagne.

Production viticole nationale : une année 2023 au niveau de la moyenne quinquennale

Selon les estimations établies au 1^{er} septembre 2023, la production viticole 2023 s'élèverait à près de 45 millions d'hectolitres.

Prévue en baisse de 2 % par rapport à celle de 2022, elle reste néanmoins au niveau de la moyenne des récoltes 2018-2022 (+1 %). La situation des différentes régions de production est toutefois contrastée, avec des attaques de mildiou dans le bordelais et le Sud-Ouest et une sécheresse persistante en Languedoc et Roussillon. La situation dans les autres vignobles reste en revanche favorable à la production malgré la présence du botrytis (pourriture grise) en fin de campagne.

Les températures élevées de fin d'été favorisent un début de vendanges précoce dans l'ensemble des bassins.

Figure 1 : production nationale viticole estimée au 1er septembre 2023

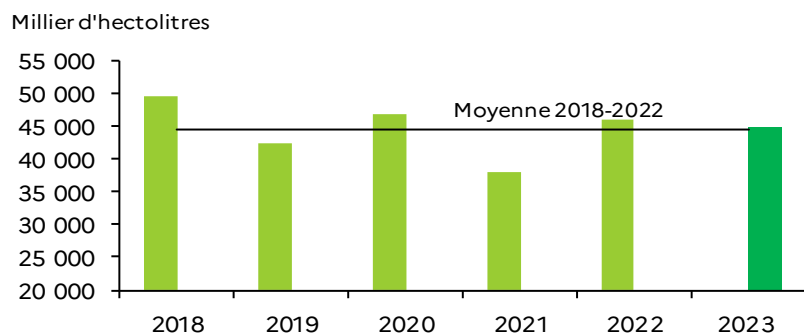


Figure 2 : estimation de récolte viticole au 1er septembre 2023

Catégories de vins	Moyenne 2018-2022	2022	2023	2023/2022	2023/Moyenne 2018-2022
	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%
Vins AOP	19 327	19 597	19 316	-1	0
Vins pour eaux-de-vie	9 652	10 299	10 124	-2	5
Vins IGP	12 291	12 750	12 146	-5	-1
Autres vins (dont vins sans IG)	3 267	3 412	3 372	-1	3
TOTAL VINS	44 536	46 058	44 960	-2	1

Sources : Agreste pour 2023, Agreste-Douanes pour années antérieures

Production régionale : une situation contrastée selon les bassins

Dans le **Bordelais**, le mildiou, virulent en début d'été sur le cépage rouge Merlot, n'occasionne plus de dégâts à partir de fin juillet. Les pertes sont hétérogènes d'une parcelle à l'autre. Les premières vendanges démarrent à partir de la deuxième quinzaine d'août pour les cépages à vins blancs. La production est estimée inférieure à celle de 2022, et en retrait par rapport au niveau moyen 2018-2022.

Dans le **Sud-Ouest**, le cumul du mildiou, de l'oïdium, du botrytis, et de la grêle augure d'une production en retrait par rapport à l'an dernier et à la moyenne quinquennale. Les vins blancs seraient moins touchés que les rouges.

En **Champagne**, après un début prometteur, la situation se dégrade avec l'installation du botrytis qui touche jusqu'à 11 % des surfaces. Le poids des grappes indemnes atteint cependant un niveau record. Le potentiel de production, proche de celui de l'an dernier, devrait se situer au-dessus des cinq dernières récoltes.

En **Bourgogne**, les vendanges sont prévues début septembre. Le potentiel est toujours prometteur, avec des grappes en nombre, malgré la présence par endroit de botrytis. Les épisodes de grêle ont eu un effet local limité. Dans le **Beaujolais**, le potentiel est aussi prometteur, malgré la canicule et des orages de grêle. La production de l'ensemble Bourgogne-Beaujolais serait supérieure à l'an dernier et à la moyenne quinquennale.

En **Alsace**, les vendanges commenceront précocement début septembre. L'oïdium est contrôlé, la charge est satisfaisante. La production devrait être supérieure à celle de 2022, mais en retrait par rapport à la moyenne 2018-2022.

En **Savoie**, mildiou et grêle entament la récolte qui devrait être semblable à celle de 2022 et de la moyenne quinquennale. Dans le **Jura**, la vendange s'annonce prometteuse en volume pour tous les cépages, sensiblement supérieure à celle de 2022 et de la moyenne quinquennale.

Dans le **Val de Loire**, la véraison a écarté le risque lié au mildiou, qui a surtout touché les cabernets dans le Centre. Le botrytis se développe. La production des vins blancs est attendue de bon niveau. Dans les vignobles de la Loire, les conditions sont globalement favorables. Avec les bons rendements attendus, des mises en réserve sont envisagées. Au total, après deux années de faible récolte, la production devrait dépasser celle de l'an dernier et de la moyenne quinquennale. Le démarrage des vendanges est attendu début septembre.

Dans les **Charentes**, les attaques du mildiou ont été bien contrôlées, sans grand effet sur les volumes. Les vendanges seront encore précoces cette année, et devraient commencer à la mi-septembre. Le potentiel

de production est bien préservé et devrait se situer au-dessus de la moyenne quinquennale.

En **Languedoc et Roussillon**, les baies sont petites dans l'Hérault, le littoral audois et surtout les Pyrénées Orientales, touchés par la sécheresse. Seule la production dans le Gard est préservée, ce département ayant reçu des précipitations en début d'été. Au total, la production reculerait comparée à celle de 2022 et à la moyenne quinquennale.

Dans le **Sud-Est**, malgré une sortie de grappe abondante, la production du bassin est attendue en baisse sur un an et dans la moyenne quinquennale. Le mildiou, la grêle, puis la canicule estivale ont amoindri le potentiel initial.

En **Corse**, le mildiou et l'oïdium ont été contenus après des attaques en début d'été. La floraison a été belle, le nombre de grappes élevé. De plus, l'île a bénéficié de précipitations juste avant l'été éloignant la menace de la sécheresse. La production devrait dépasser celle de l'an dernier et son niveau de moyenne quinquennale.

Figure 3 : estimation de récolte par vignoble au 1er septembre 2023(*)

	Tous vins (**)					Récolte pour AOP hors vins pour eaux-de-vie				
	Moyenne 2018-2022	2022	2023	2023/2022	2023/Moyenne 2018-2022	Moyenne 2018-2022	2022	2023	2023/2022	2023/Moyenne 2018-2022
	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%	Millier hl	Millier hl	Millier hl	%	%
Champagne***	2521	3186	3121	-2	24	2 214	2 976	2 819	-5	27
Bourgogne - Beaujolais	2255	2468	2736	11	21	2 137	2 360	2 554	8	20
Alsace	1026	952	999	5	-3	985	924	971	5	-1
Savoie	108	107	109	1	1	93	92	93	1	0
Jura	82	100	135	35	64	78	96	128	33	63
Val de Loire	2549	2489	2953	19	16	2 022	2 001	2 359	18	17
Charentes	9747	10419	10285	-1	6	ns	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	3297	2865	2698	-6	-18	993	890	755	-15	-24
Bordelais	4881	4447	4028	-9	-17	4 566	4 140	3 723	-10	-18
Languedoc- Roussillon	11941	12663	11649	-8	-2	2 337	2 171	2 031	-6	-13
Corse	324	327	360	10	11	91	94	97	3	7
Sud-Est	5173	5401	5267	-2	2	3 324	3 369	3 303	-2	-1

(*) voir en page 4 la liste des départements suivis pour chaque vignoble. Par exemple, la Corse est représentée par la Haute-Corse.

(**) la catégorie « tous vins » inclut outre les vins avec ou sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation) et des lies

(***) Pour la Champagne, le total des vins ("tous vins") est constitué uniquement des AOP et des volumes en dépassement de plafond ou de lies

Sources : Agreste pour 2023, Agreste-Douanes pour années antérieures

Laurent Bernadette, Maurine Lousteau
SSP - SDSAFA/BSVAE

Sources, définitions et méthodologie

Les prévisions de récolte pour 2023 ont été arrêtées au 1^{er} septembre. Par nature, ces prévisions ne peuvent prendre en compte les événements susceptibles de survenir après cette date et d'influer sur la récolte. La répartition des vins entre les différentes catégories n'est qu'indicative et peut être amenée à évoluer. L'affectation ne sera connue plus précisément qu'au moment de la déclaration de récolte.

Les estimations de récolte du SSP sont fournies par les services déconcentrés de la statistique agricole, en lien avec les services régionaux de France AgriMer. La catégorie des « autres vins » de cette publication inclut outre les vins sans IG, une estimation des dépassements de plafonds (distillation), des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les volumes « tous vins » ou « total vins » incluent, outre les vins avec ou sans IG, une estimation des volumes en dépassement de plafonds, destinés à la distillation, des lies et autres produits dérivés de la récolte. Les moûts sont inclus dans les différentes catégories de vins. Les prévisions de production viticole sont évaluées à partir d'échantillons départementaux d'observations quantitatives et qualitatives, provenant de sources multiples. Les résultats de la campagne précédente sont établis à partir des déclarations de récolte faites auprès de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).

Production estimée et production commercialisable : les estimations de production présentées dans cette publication concernent uniquement les prévisions de récolte relatives à la campagne en cours. Elles diffèrent en cela de la production commercialisable de l'année, qui résulte de la mobilisation éventuelle des réserves des années précédentes.

Les vignobles suivis en conjoncture viticole sont les suivants (37 départements suivis pour représenter ces vignobles) :

- Alsace : Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
- Bordelais : Gironde (33)
- Bourgogne-Beaujolais : Côte d'Or (21), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
- Champagne : Aisne (02), Aube (10), Marne (51)
- Charentes : Charente (16), Charente-Maritime (17)
- Corse : Haute-Corse (2B)
- Jura (39)
- Languedoc-Roussillon : Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Pyrénées-Orientales (66)
- Savoie (73)
- Sud-Est : Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84)
- Sud-Ouest : Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
- Val de Loire : Cher (18), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49).

La production viticole de l'ensemble de ces départements représentait 98,6 % de la production nationale de 2022. AOP : appellation d'origine protégée ; IG : indication géographique ; IGP : indication géographique protégée

Calendrier de publication des infos rapides – viticulture:

Août - septembre - octobre - novembre

Pour en savoir plus

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole dans la rubrique Conjoncture. Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : SSP
ISSN 2726-6621
© Agreste 2023